

BARREAU DE TOULOUSE

---

# Séance solennelle d'ouverture de la Conférence du Stage

*9 Décembre 1967*



**DISCOURS**

de M. le Bâtonnier Maurice DUBY



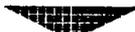
**Eloge du Bâtonnier Raymond DEYRES**

par M<sup>e</sup> Françoise DUBY



**Une heureuse alliance du Barreau  
et de l'Université au XVIII<sup>e</sup> siècle**

par M<sup>e</sup> Jacques POUMARÈDE



Imprimerie spéciale de la GAZETTE DES TRIBUNAUX DU MIDI  
28, allée Jean-Jaurès  
TOULOUSE

1968

# Eloge du Bâtonnier Raymond DEYRES

par M<sup>e</sup> Françoise DUBY

Lauréate de la Conférence du Stage - Prix Alexandre-Fourtanier

MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT,  
MONSIEUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL,  
MONSIEUR LE BATONNIER,  
MESDAMES, MESSIEURS,  
MES CHERS CONFRÈRES,

La solennité de cette séance et la qualité de cette assistance m'interdisent de jouer avec vous au jeu des portraits, déjà en honneur dans les salons du xvii<sup>e</sup> siècle.

Si pourtant j'imaginai un instant avoir l'audace de vous interroger, je serais sûre de ne point vous embarrasser.

Et si je dis un mot, le qualifiant d'un trait, qu'il était grand, par la taille et par l'esprit, qu'il était noble, par l'allure et la pensée, et qu'« il possédait par dessus tout cette fleur magnifique de l'intelligence, le goût », vous devinerez aussitôt que c'est du Bâtonnier Deyres que j'ai choisi de vous entretenir.

Nul plus que lui n'était digne d'éloge. Nul personnage de notre monde judiciaire ne méritait davantage d'être campé ; nul exemple plus que le sien ne valait d'être médité.

L'époque moderne manifeste parfois l'orgueil excessif de ne point se soucier des orgueils du passé. Puisse cette occasion nous être donnée de rappeler notre attachement aux traditions, notre foi dans leur transmission et notre croyance en l'héritage des hommes.

La calèche qui, chaque jour, conduisait M<sup>e</sup> Raymond Deyres au Palais, pourtant fort peu éloigné de son domicile, a disparu à jamais au détour des rues encombrées et bruyantes. Le scintillement de son monocle s'est éteint pour toujours, avec les reflets brillants de son haut-de-forme. Mais le raffinement de ses manières, l'élégance de ses gestes et de sa parole, l'autorité de son

comportement de tous les instants devraient se retrouver et triompher de toutes les évolutions.

On disait du vivant du Bâtonnier Deyres, pour sa courtoisie souveraine, qu'il était un homme du XVIII<sup>e</sup> siècle ; il évoque pour nous, aujourd'hui, l'élégance racée de la « Belle Epoque ».

Ces références répétées à l'Histoire, et ce décalage entre le personnage et ce qu'il incarnait, semblent vouloir nous raccrocher à ce qui fut de meilleur, et qui peut-être ne sera plus...

Mais les exemples vivants sont là, non pour éveiller des nostalgies stériles, mais pour réveiller des souvenirs féconds.

Suivant un usage fort respectable et très respecté, un jeune avocat vient aujourd'hui encore, d'une voix mal assurée, s'adresser à ses confrères, à tous ceux dont il rêverait d'être un jour l'égal, et à tous il ose proposer un modèle... Vous voudrez bien ne trouver dans cette entreprise timide que le désir sincère, en redécouvrant la vie et le rôle de l'un de nos plus illustres devanciers, de voir notre Ordre se perpétuer dans la tradition de sa grandeur.

Jean-François-Raymond Deyres naquit en 1852, à l'heure où la République se muait en Empire. Le triomphe éclatant de la candidature officielle ne put empêcher l'éclosion de cette personnalité libérale, ardente sans ostentation, car ses origines et ses goûts imposaient toujours tenue et retenue.

Bordelais de vieille souche, il avait hérité des Anglais l'art d'exprimer sa singularité sous le couvert du conformisme.

Juriste de tradition, il avait hérité de son père, magistrat distingué, le don du droit, qu'il cultiva jusqu'à la fertilité. Cet ensemble de qualités, toutes vouées à servir et à illustrer sa conception aristocratique de notre profession firent de lui un prince de la barre.

Que les jeunes avocats se souviennent de l'exemple de cet homme sur qui la vieillesse n'eut pas de prise. Il avait l'art de plaider, et la liberté de penser.

Que ceux qui l'ont connu révisent à travers lui la philosophie de leur vie.

Que ceux qui l'ont aimé, pour l'avoir compris, et qui m'ont avec ferveur aidé dans ma tâche en soient remerciés : puissent-ils retrouver avec exactitude, au fil de cet éloge, les traits de celui qu'ils n'ont jamais oublié.

La jeunesse de Raymond Deyres fut heureuse et facile : elle s'écoula sans remous dans la prospérité qui baignait le pays. Mais il ne tarda pas à être quitte envers lui : quand le tocsin sonna le feu, il fut un des premiers, engagé volontaire, à courir à la frontière menacée. Ce dandy de 18 ans avait troqué dans l'enthousiasme ses fines bottines vernies contre les lourds godillots de l'armée. Sa redingote retrouvée fut aussitôt ornée du mince liseré

vert d'espérance et noir de deuil des combattants de 70 : c'était la décoration qu'il portait avec le plus de fierté.

En 1872, s'inscrivant à notre Ordre, il entama un nouveau combat, qu'il mena avec la même vaillance et la même générosité. Sa réussite fut rapide, et elle fut durable. Il parla avec humour, quand, à l'occasion du soixantenaire de son inscription au Tableau, on le fêta pour son long attachement à l'Ordre, de ses noces de diamant... L'image était jolie, mais combien surtout elle était vraie, si l'on songe avec quel amour, avec quel respect et avec quelle fidélité M<sup>e</sup> Raymond Deyres avait servi sa profession. Il se donna à elle à 20 ans, et la combla de cette « qualité » qu'il savait détecter et aimait rencontrer chez ceux de ses confrères qui l'avaient comme lui. « C'est un grand avantage que la qualité, disait Pascal, qui dès 18 à 20 ans, met un homme en passe ». Le jeune avocat Deyres en fit la glorieuse expérience : à l'heure où l'on se résigne, avec fierté, à s'attacher au sort du vagabond, il dut, déjà, avec sérieux, conseiller ceux que leur fortune ou leur fonction tracassait. Il devint très vite l'avocat d'un grand journal régional, de plusieurs compagnies d'assurance, de l'Enregistrement, de l'État. La confiance croissante des particuliers vint grossir encore ce cabinet qui fut pendant longtemps l'un des plus importants de notre ville. La réussite, si elle engendre la jalousie, n'est pourtant pas trompeuse : celle de M<sup>e</sup> Deyres eut de surcroît l'avantage d'être essentiellement naturelle, car ses qualités d'avocat procédaient de ses qualités d'homme.

Il avait avant tout beaucoup d'élégance et possédait au plus haut point la marque de ce qui est d'élite, de distinction dans la parure, dans la manière, et aussi dans le langage et dans le style et qui, sans affectation ni recherche résulte de la jeunesse et de l'agrément.

C'était aussi, absolument, un homme de goût ; il jouissait pleinement de ce discernement prompt qui est, sans jeu de mot, celui de la langue... et du palais, et qui nous fait apercevoir l'à-propos et la convenance.

Il ne souffrait pas la médiocrité des autres, mais surtout pas la sienne. Aussi soucieux de sa vêtue que de ses plaidories, il choisissait ses cravates avec le même soin et le même bonheur qu'il triait ses arguments. Il avait, dans la tenue comme dans le langage, le secret des assortiments, le génie des contrastes et l'art des nuances qui concouraient jusqu'à un idéal de perfection et de simplicité. Car cet amateur de théâtre répugnait aux effets et à l'emphase : la netteté de ses exposés juridiques, la clarté de ses discussions d'audience, la légèreté de ses railleries et la sobriété

de ses gestes, remarquables pour l'époque, sont passés en force de loi.

Mais la forme ne trahissait pas le fond : M<sup>e</sup> Deyres savait le droit, comme il savait la mode, et ses collaborateurs, aujourd'hui parvenus aux sommets, nous ont rapporté avec émotion comment leur vénéré patron semblait miraculeusement découvrir en un instant dans le *Sirey* ce qu'ils y avaient vainement cherché pendant des heures. On ne savait alors ce qui l'emportait, de la facilité, de la sûreté ou de l'autorité, quelque chose en tout cas qui ne supportait pas la réplique et qui forçait l'admiration.

On n'aurait pas compris dès lors qu'il ne fut pas bâtonnier. Depuis longtemps déjà, à l'extérieur, son prestige lui conférait ce titre, et on saluait, à tort mais non sans raison, M. le Bâtonnier Deyres. Error communis facit jus... En 1920, fidèlement soutenu par ses amis et respecté par ses ennemis, il devint chef de l'Ordre. « Cette suprême dignité, dit-il simplement en commençant son discours de bâtonnat, est le couronnement d'une longue carrière... »

Une telle sobriété ne satisfait ni le cœur ni l'esprit. Un autre bâtonnier, comme lui des plus grands, également sensible à l'élégance et à la discrétion, rendra plus tard à M<sup>e</sup> Deyres l'hommage de ses pairs, que ceux-ci lui devaient : « Comme bâtonnier, il fut de ceux qui défendirent avec une perspicacité et une énergie singulières nos privilèges, y compris celui qui domine tous les autres et qui nous rend maîtres de notre Tableau. » Septembre allait bientôt mourir, avec l'été, quand ces mots furent dits, très haut, sur le parvis de la cathédrale réchauffée par le dernier soleil. L'ombre du Bâtonnier Deyres survivrait à l'hiver et continuerait longtemps d'exciter les mémoires. Déjà les formules de son bâtonnat, qu'il avait marqué de son style, revenaient aux esprits : « Je ne vois pas de profession supérieure à la nôtre. Fidèle aux aspirations de ma jeunesse, rebelle à toute autre ambition, je n'ai eu que celle d'être et de rester avocat. » Et encore : « La liberté d'un avocat est celle d'un homme trop fier pour avoir des protecteurs. »

Tant de force dans l'affirmation et de sincérité dans la conviction prenaient, chez ce sceptique, un sens plus profond encore, dont on mesurait tout à coup la portée.

L'Ordre se rappelait aussi, au moment où la mort fait dresser les suprêmes bilans, que le Bâtonnier Deyres avait eu pour ses confrères des pensées et des préoccupations qui lui étaient personnellement étrangères, et qu'il avait eu pour eux plus de prévoyance qu'il n'en eut jamais pour lui-même, puisque c'est à lui, éternelle cigale, que l'on doit la création de notre caisse des retraites.

Il n'avait d'ailleurs, en aucune manière, les défauts de ses qualités : sa haute distinction ne parvenait jamais jusqu'au mé-

pris, sa suprême élégance revenait à la simplicité, et derrière la fierté de son allure se cachait une sensibilité exquise. Il avait l'esprit le plus large, avec le cœur le plus tendre, c'est pour cette raison, je crois, que ce voltairien recherchait la jeunesse, qui lui voua une admiration sans limite et une affection complice. « Voyez dans le bâtonnier, disait-il aux stagiaires, le vieil ami auprès duquel vous avez la certitude de trouver un affectueux accueil. Ne craignez jamais d'être importun. »

Il portait l'immortelle jeunesse au plus profond de son être et l'observation de sa personne a toujours témoigné en ce sens : la mort elle-même ne fit glisser sur sa face aucune ombre, et passa sans laisser de trace. A 84 ans il partit, noble et fier, dans le parfait équilibre de son corps, laissant derrière lui, gravée à tous jamais, une image pleine de charme.

Toute sa vie durant, on s'était retourné sur son passage : à Saumur, quand ce jeune officier de l'École de cavalerie partait en permission, sous l'œil secrètement admiratif de ses supérieurs ; à Biarritz, quand ce mondain inconnu faisait tout à coup son entrée au Casino Bellevue, un soir de gala, sous le murmure des femmes ; au Capitole, quand cet amoureux de théâtre quittait sa loge d'avant-scène, le spectacle inachevé, après avoir écouté son air favori ; au Palais enfin, quand cet avocat exceptionnel vêtu de la robe noire, pourtant semblable aux autres, traversait lentement la salle des Pas-Perdus, devant la haie de ses confrères devenus, pour une fois, silencieux. Ni les circonstances, ni l'âge ne firent jamais varier ce pas, majestueusement régulier, qui semble poursuivre encore sa marche triomphante. Retrouvons sa trace : son empreinte a marqué le Palais, où nous pénétrons maintenant comme dans un musée imaginaire. La silhouette élancée du Bâtonnier Deyres se profile, rappelant étrangement celle de Brummel, dont il suit les préceptes. Il porte un costume de flanelle claire, avec une cravate foncée, mais le soir, pour aller au spectacle ce sera nécessairement l'inverse. Son visage, d'une beauté impassible, n'est éclairé par aucun sourire, mais rayonne d'intelligence. Il se rend maintenant au Tribunal correctionnel, marchant seul, mais comme en cortège. Une affaire importante de trafic d'or, dont il cisèle déjà l'argumentation, l'appelle à cette barre, qu'il tient de ses mains longues et fines.

Tout à l'heure à la première chambre de la Cour dans un cadre à sa mesure, il plaidera le divorce d'une très jolie femme, qu'il a pourtant un tout petit peu trahie, car à son jeune adversaire inexpérimenté, venu se présenter à lui, il n'aura pu s'empêcher de souffler gentiment quelques moyens d'expression.

A 4 heures, le Bâtonnier Deyres quitte la Cour ; au moment de descendre les marches du seuil, il s'arrête, scrute l'horizon, puis d'un geste familier tape sèchement le bas de son pantalon, comme s'il voulait, avant de revenir aux agréments de la vie, chasser la poussière du Palais. Il hèle une voiture, qui le dérobe à nos yeux...

Tel fut cet homme, que ses contemporains n'ont pas toujours compris, en raison des signes de contradiction qui émanaient de sa personnalité déconcertante, ainsi qu'il arrive souvent à ceux qu'un destin trop favorable a comblé de dons, susceptibles, à l'occasion de se contrarier.

Républicain fervent, il n'en avait pas moins le style du grand seigneur. A gauche, en partageant ses opinions, on n'approuvait pas toujours ses manières hautaines. A droite, où l'on eut pu s'en accommoder, on s'étonnait de ce qui était jugé libertés excessives. Apparemment dilettante en bien des domaines, il ne se consacrait pas moins, sans réserves, à une compagne qu'il a chérie tout au long d'une vie, et à une profession où les déceptions, quand il s'en présentait, étaient impuissantes à rompre ou relâcher des nœuds à jamais noués. Frivole aux yeux de certains, trop rigoureux pour d'autres, mais voulant rester lui-même, il y parvint, en refusant des concessions qui auraient simplifié sa vie.

Le temps a passé et a fait son œuvre habituelle de décantation. Les malentendus se sont dissipés, les mérites parfois controversés ressortent, désormais incontestables, à la douce lumière du souvenir.

Nous pouvons relire cette épître d'Horace : « Il brûle de son éclat, celui qui éclipse les talents placés au-dessus de lui ; une fois éteint, il sera aimé. »